

## COMPTE RENDU DE L'EXERCICE DES DROITS DE VOTE AU TITRE DE L'ANNÉE 2018

### 1. Rappel des principes de la politique de vote de Financière Arbevel

---

Le principe retenu pour l'exercice 2018 par Financière Arbevel consiste à exercer les droits de vote attachés aux titres uniquement si le critère suivant est respecté : détention par l'intermédiaire de l'ensemble des OPC gérés d'au moins 2% du capital de l'émetteur, ce pourcentage étant calculé sur le nombre total d'actions en circulation ou des droits de vote.

Au cours de l'exercice 2018, les OPC gérés par Financière Arbevel susceptibles de détenir des titres auxquels sont rattachés des droits de vote sont les suivants :

- PLUVALCA FRANCE SMALL CAPS ;
- PLUVALCA ALLCAPS ;
- PLUVALCA ÉVOLUTION EUROPE ;
- PLUVALCA INITIATIVES PME ;
- PLUVALCA BIOTECH ;
- PLUVALCA DISRUPTIVE OPPORTUNITIES ;
- CLUB FRANCE SMALL CAPS ;
- SPIRALE.

### 2. Organisation de l'exercice des droits de vote

---

#### 2.1. Organisation au sein de Financière Arbevel

La prise de connaissance des assemblées se fait au travers de l'information communiquée par le dépositaire des fonds gérés par Financière Arbevel (voir ci-dessous) et également par la lecture de la presse spécialisée.

Les gérants des fonds listés au point 1 sont en charge de l'analyse des résolutions soumises ainsi que des décisions de vote. En leur absence ou en cas d'incapacité, les analystes qui les assistent les remplacent dans cette fonction.

#### 2.2. Organisation en place chez le dépositaire

Le dépositaire des fonds visés au point 1 gérés par Financière Arbevel est Société Générale Securities Services.

Pour chaque société détenue en portefeuille, au moment où une assemblée d'actionnaires est annoncée, le dépositaire adresse à la société de gestion un dossier préparatoire ainsi que la convocation à l'assemblée correspondante.

#### 2.3. Archivage

Tous les documents remis par le dépositaire sont archivés par le Responsable du Middle Office, ainsi que les formulaires de vote renseignés le cas échéant.

### 3. Analyse globale des votes en 2018

---

Au cours de l'exercice 2018, la participation de Financière Arbevel aux votes s'est organisée comme suit :

<b>Nombre d'assemblées générales pour lesquelles Financière Arbevel disposait de droits de vote</b>	<b>191</b>
Nombre de cas où Financière Arbevel disposait d'au moins 2% des droits de vote	<b>19</b>
Nombre de cas où Financière Arbevel disposait de moins de 2% des droits de vote et a voté	<b>17</b>

Au cours de l'exercice 2018, le périmètre de vote de Financière Arbevel était constitué de 21 assemblées générales. La société de gestion a exprimé ses droits de vote pour 19 d'entre elles, soit un ratio de participation de 90%.

Le tableau des Assemblées Générales des sociétés dont les OPC gérés par Financière Arbevel étaient actionnaires au moment où elles se sont tenues est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion. Il en va de même pour le tableau de suivi des votes exercés.

### 4. Gestion des conflits d'intérêts

---

Les droits de vote exercés l'ont été en toute indépendance et dans le souci de préserver l'intérêt des porteurs de parts des fonds concernés.

Aucun conflit d'intérêt n'a été relevé au cours de l'exercice 2018.